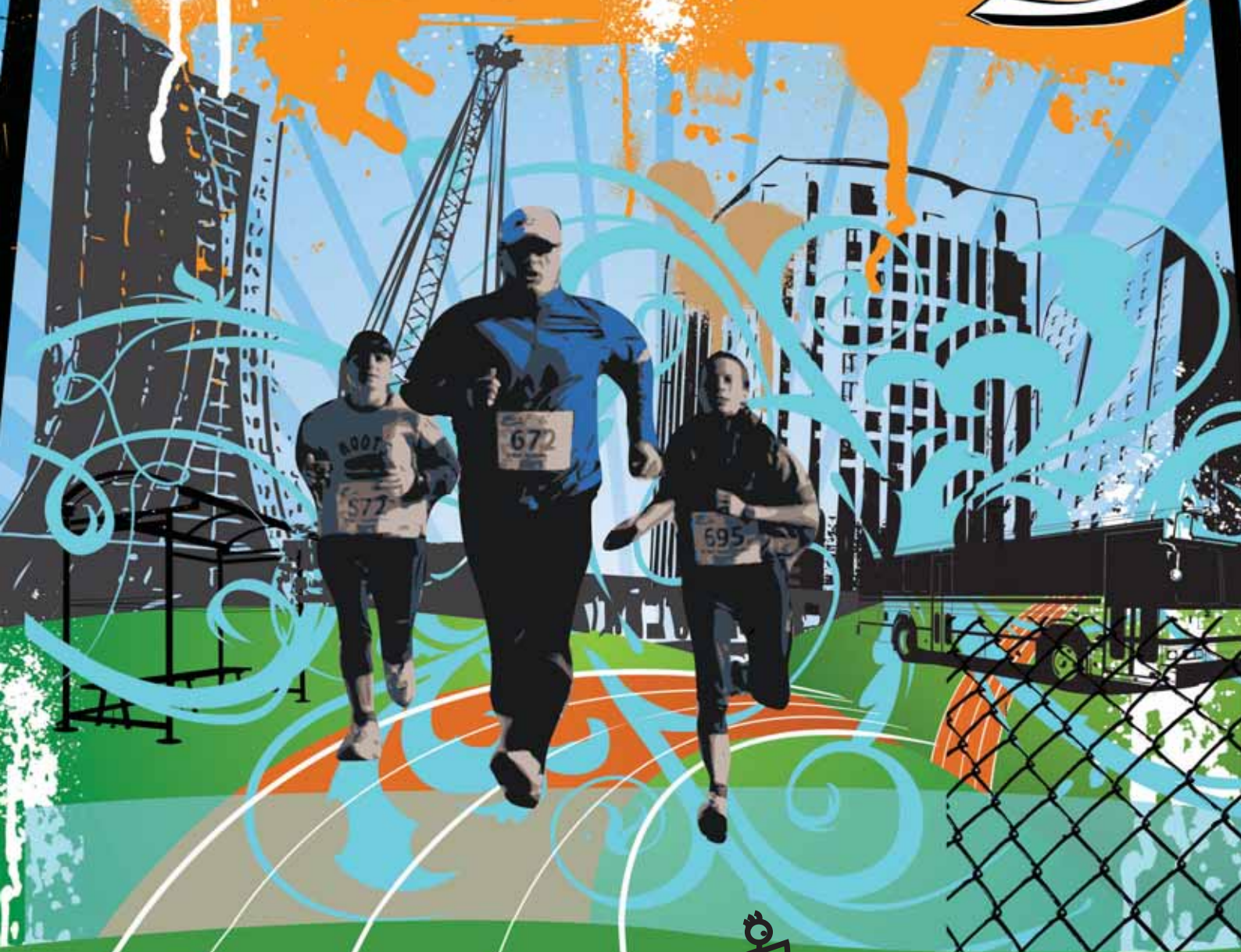


22 MARS 2009

JACOURTS DES 3 CHANCES



DEPART VILLAGE D'ENTREPRISES ST. HENRI



ZONE FRANCHE SAUMATY



**GRAND PORT MARITIME
DE MARSEILLE**



ARRIVEE EUROMEDITERRANÉE

LA COURSE DES 3 CHANCES

C'est une nouvelle épreuve sportive

qui se déroule par équipes de **3**

sur les **3** territoires

qui portent le développement économique de Marseille :

Euroméditerranée, le Grand Port Maritime de Marseille et le Nord Littoral.



l'esprit

Réunir des individualités diverses qui ont en commun :

- Le plaisir de courir
- L'attrait pour leurs quartiers
- Le sens de la solidarité

le concept

- Une course par équipes composées de deux membres des entreprises et d'un(e) stagiaire de l'École de la Deuxième Chance et de la Mission Locale,
- Une performance collective, chaque équipe étant tenue de courir groupée une partie de la course.
- Un esprit d'équipe qui va au-delà de l'épreuve, avec la signature d'une charte d'accompagnement du stagiaire par ses co-équipiers.

le parcours

- Saumaty Séon et Saint Henri,
- Les bassins Est du Grand Port Maritime de Marseille,
- Les Docks, au cœur d'Euroméditerranée,

Soit 10Kms environ dans un site exceptionnel composé d'un nouveau parc d'activités, d'un noyau villageois traditionnel, du domaine portuaire ouvert pour la première fois à des coureurs, et d'un quartier d'affaires en pleine croissance verticale.



plan de communication

la communication directe

- 300 bulletins d'inscription,
- 150 dossiers de partenariat,
- Courriel à l'ensemble des entreprises des trois territoires, soit près de 10 000 destinataires

la presse

- La Provence (Marseille) - journal partenaire : achat d'espace et rédactionnel,
- Marseille l'Hebdo - interview et rédactionnel,
- Marseille Plus - achat d'espace et rédactionnel,
- ZFU Marseille - publi-rédactionnel et encartage

la radio

- Campagne radio - crédit message et interview

la télévision

- LCM ou France 3

l'affichage

- 150 faces 120 X 176 cm,
- 300 affiches 60 X 40 cm





7h45 : Retrait des dossards au Village de la course - Parking P1 de la Joliette

8h45 : Départ des navettes pour le village d'entreprises de Saint-Henri

9h45 : Briefing de la course

10h00 : Départ de la course

Ligne d'arrivée : Au niveau de la Porte Chanterac du Grand Port Maritime de Marseille
(Embarquement Corse et Maghreb)

Podium et remise des récompenses à l'issue de la course au village - Parking P1 de la Joliette

LE CLASSEMENT

L'objectif de cette course étant de récompenser l'effort collectif, les participants s'engagent à rester groupés sur 1/3 du parcours de la course. Le classement final par équipe prendra en compte la performance collective et le temps individuel réalisé sur les 2/3 du parcours restant.



informations pratiques

Présentation d'une licence FFA en cours de validité ou, pour les non licenciés ou licenciés à une autre fédération, à la présentation d'un certificat médical, mentionnant la non contre-indication à la course à pied en compétition, datant de moins de trois mois à la date de la course.

- **Village de la course :**
 - Parking P1 de la Joliette *(Stationnement payant possible)*.
 - Des vestiaires et consignes seront à votre disposition dans le village de la course.
 - Les coureurs seront emmenés sur l'aire de départ au Village d'entreprises de Saint-Henri par navettes au départ du parking P1 de la Joliette.
 - Podium et remise des récompenses à l'issue de la course.
- **Départ de la course :**
 - Village d'entreprises de Saint-Henri Lot n° 310 rue Anne Gacon, 13016 Marseille.
 - Deux points de ravitaillement sur le parcours.
- **Ligne d'arrivée de la course :**
 - Porte Chanterac du Grand Port Maritime de Marseille *(Embarquement Corse et Maghreb)*.
- **Animations :**
 - Démonstration de VTT trial - Spectacle de danse - Arts de rue...

renseignements



Agence id2mark

207 avenue de la Capelette 13010 Marseille

Tél : 04 91 76 57 26 - Fax : 04 91 41 42 97 - Mobile : 06 31 04 42 90

Site : www.id2mark.com - E-Mail : infos@id2mark.com

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :



coureur 1 (entreprise)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél :

Email : Club : N° Licence :



coureur 2 (entreprise)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél :

Email : Club : N° Licence :



coureur 3

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél :

Email : Club : N° Licence :

Tarif HT (équipe de 3 coureurs) : 150,00 euros soit 179,40 euro TTC

Formulaire d'inscription à renvoyer à : id2mark 207 avenue de la Capelette 13010 Marseille.

Accompagné de :

- Vos droits d'engagements (paiement par chèque à l'ordre de id2mark).
 - Vos certificats médicaux (voir modalités ci-dessous) ou la photocopie recto verso de votre licence sportive datée de moins d'un an au jour de la course portant attestation de la délivrance d'un certificat médical (possibilité de présenter ces documents le jour de l'épreuve).
- J'accepte le règlement de l'épreuve ci-dessous (acceptation obligatoire pour valider l'inscription).



REGLEMENT

Art 1 : PRESENTATION

La 1^{ère} édition de "LA COURSE DES 3 CHANCES" est organisée par l'association EZF et l'agence id2mark.

Art 2 : PARCOURS

10 kms environ. Départ du village d'entreprises de Saint-Henri - Arrivée Porte Chanterac du Grand Port Maritime de Marseille

Art 3 : ENGAGEMENT

L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés FFA ou non. Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. La participation à cette épreuve est subordonnée à la présentation d'une licence FFA en cours de validité ou, pour les non licenciés ou licenciés à une autre fédération, à la présentation d'un certificat médical, mentionnant la non contre-indication à la course à pied en compétition, datant de moins de trois mois à la date de la course. Toute inscription est ferme et définitive, aucun remboursement, pour quelque raison que se soit, ne sera effectué. Il en est ainsi en particulier en cas d'annulation de l'épreuve pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisateur.

Art 4 : INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes à compter du 15 JANVIER 2009.

ATTENTION : Il est demandé aux coureurs de transmettre à l'organisation, la copie de leur certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition et de conserver l'original (il est utilisable pour d'autres épreuves) et dans la mesure du possible de l'avoir sur soi lors du retrait des dossards afin de régler d'éventuels litiges pouvant se rencontrer à l'occasion (lisibilité, péremption, etc.).

Art 5 : RETRAIT DES DOSSARDS

Le jour de la course le 22 mars 2009 à partir de 7h45, au village de la course, parking P1 de la Joliette.

Art 6 : LA COURSE

Les points de ravitaillement sont installés à mi-course et à l'arrivée. Les participants disposent d'un temps de course maximum de 2h00 pour effectuer le parcours. Après le passage du véhicule de fin de course, les concurrents doivent se conformer aux règles de circulation du code de la route en dehors de l'enceinte du Port Autonome. La sécurité routière et la sécurité médicale sont assurées sur le parcours.

Les services de santé peuvent décider de la mise hors course d'un concurrent pour raison médicale.

Art 7 : LE CLASSEMENT

L'objectif de cette course étant de récompenser l'effort collectif, les participants s'engagent à rester groupés sur 1/3 du parcours de la course. Le classement final par équipe prendra en compte la performance collective et le temps individuel réalisé sur les 2/3 du parcours restant.

Art 8 : ASSURANCES

Les organisateurs souscrivent une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, et celles de leurs préposés.

Un justificatif peut être fourni à tout participant qui en fait la demande.

Art 9 : EXCLUSION

Les bicyclettes, trottinettes, rollers et autres engins, motorisés ou non, sont strictement interdits sur le parcours.

RENSEIGNEMENTS

Agence id2mark

Tél : 04 91 76 57 26 - Fax : 04 91 41 42 97 - Mobile : 06 31 04 42 90
Site : www.id2mark.com - E-Mail : infos@id2mark.com



DÉPART

Plage de l'Estaque

Saint-Henri

A55

D4

D568

Ch. du Littoral

D568

Av. André Roussin

A55

Mourepiane Littoral

Saint-Louis

Entrée dans le Grand Port Maritime de Marseille Porte 5

GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

Bassin du Silos

A55

D5

Rue de Lyon

A55

Bassin d'Arenc

ARRIVÉE

Porte Chanterac du Grand Port Maritime de Marseille

Av. Salengro

**LA COURSE
DES 3 CHANCES**
22 MARS 2009

comité de pilotage



côté entreprises

Arnavant
Entrepreneurs en Zone Franche
Cité des Entrepreneurs d'Euroméditerranée
Union Maritime et Fluviale

côté jeunes

Ecole de la Deuxième Chance
Mission Locale
Maison des Sports du 15ème / 16ème

pour les soutiens

Euroméditerranée Marseille
Ville de Marseille
Caisse des Dépôts et Consignations
Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole

pour toute l'organisation



agence conseil en marketing événementiel communication

207 avenue de la Capelette
13010 Marseille
Tél : 04 91 76 57 26
Fax : 04 91 41 42 97
Courriel : infos@id2mark.com

